

Maisons-Alfort, le 11 février 2022

Conclusions de l'évaluation
relatives à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché
pour la famille de produits biocides
BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE
à base de chlore actif libéré par l'hypochlorite de sodium,
de la société Notilia

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a notamment pour missions l'évaluation ainsi que la délivrance de la décision d'autorisation de mise sur le marché des produits biocides.

Les « conclusions de l'évaluation » portent uniquement sur l'évaluation des risques et des dangers que l'utilisation de ces produits peut présenter pour l'homme, l'animal ou l'environnement ainsi que sur l'évaluation de leur efficacité.

Le présent document ne constitue pas une décision.

PRESENTATION DE LA DEMANDE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE ET DE LA PREPARATION

L'Agence a accusé réception d'un dossier de demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché (AMM) pour la famille de produits biocides BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE de la société Notilia.

Les produits biocides de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE sont des types de produit ¹ et ² à base de 1,5 à 14,5 % de chlore actif libéré par l'hypochlorite de sodium³. La famille de produits biocides est composée de 5 méta RCP (numérotés 1, 2, 3, 5 et 8)⁴ sous forme de solutions aqueuses à diluer ou non avant application destinés à la désinfection des surfaces dures en intérieur par des utilisateurs professionnels et non professionnels.

DESCRIPTION DU CADRE REGLEMENTAIRE

Ces conclusions sont fondées sur l'examen par la Direction d'Evaluation des Produits Réglementés (DEPR) de l'Agence du dossier déposé pour cette famille de produits, conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 528/2012⁵.

Les données prises en compte dans l'évaluation sont celles qui ont été considérées comme valides, soit au niveau européen, soit par la DEPR. Les conclusions relatives à la conformité se réfèrent aux critères indiqués dans le règlement (UE) n°528/2012.

¹ TP2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.

² TP4 : Surfaces en contact avec des denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

³ Règlement d'exécution (UE) n° 2017/1273 du 14/07/17 approuvant le chlore actif libéré à partir de l'hypochlorite de sodium en tant que substance active existante destinée à être utilisée dans les produits biocides des types de produits 1, 2, 3, 4 et 5

⁴ Les méta-RCP 4, 6 et 7 initialement revendiqués ont été supprimés de la demande par le pétitionnaire au cours de l'instruction du dossier

⁵ Règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

DESCRIPTION DE LA PROCEDURE D'EVALUATION

Les produits biocides de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE ont été évalués par la DEPR conformément aux lignes directrices pour la délivrance des AMM biocides de l'Anses⁶. L'évaluation a donné lieu à la rédaction d'un rapport d'évaluation du produit soumis à commentaires auprès des Etats membres concernés avant finalisation et validation par la DEPR.

Les conclusions de l'évaluation présentent ici une synthèse des éléments scientifiques essentiels qui conduisent aux recommandations émises par la DEPR. Les travaux d'évaluation sont présentés de façon exhaustive dans le rapport d'évaluation de la famille de produits. Le résumé des caractéristiques du produit (RCP) issu de l'évaluation de cette demande est présenté en annexe.

Après consultations du comité d'experts spécialisé " substances et produits biocides", réuni le 30 septembre 2021, la DEPR émet les conclusions suivantes.

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'EVALUATION

PHYSICO-CHIMIE

Les caractéristiques physico-chimiques de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE ont été décrites et sont considérées comme conformes dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

Pour le Meta RPC 3, la taille des gouttelettes formées lors de l'utilisation du pulvérisateur doit être mesurée après stockage et les résultats doivent être fournis en post-autorisation dans un délai de 1 an.

De plus, pour les Meta RCP 5 et 8, une analyse thermique (DSC) réalisée sur un produit de chaque Meta RCP devra être fournie en post-autorisation dans un délai de 1 an, afin de confirmer que les produits ne sont pas classés en tant que matières auto-réactives.

Les méthodes d'analyse sont considérées comme conformes.

EFFICACITE

Les éléments soumis dans le dossier permettent de conclure que la famille de produits BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE est efficace contre les bactéries, les levures et les champignons lorsqu'il est appliqué dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

Cependant en raison de l'absence de démonstration d'efficacité contre les champignons à la fin de la durée de conservation validée pour les Méta RCP 2 et 5, l'évaluation de l'efficacité contre cette cible est non conforme.

Les temps de contact nécessaires pour obtenir une efficacité contre les bactéries, levures et champignons ont été modifiés pour correspondre à ceux démontrés dans les essais d'efficacité soumis.

Par ailleurs, l'efficacité sans nettoyage préalable des surfaces n'a pas été démontrée en l'absence d'essai de laboratoire de suspension approprié.

Aucun essai d'efficacité n'a été soumis pour supporter la revendication de contrôle des mauvaises odeurs générées par les bactéries, levures et champignons.

RESISTANCE

Aucun phénomène de résistance n'a été rapporté avec l'hypochlorite de sodium dans la littérature scientifique.

⁶ <https://www.anses.fr/fr/system/files/LignesDirectricesBiocides.pdf>.

Anses – n° BC-JQ047866-10
BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM
HYPOCHLORITE

En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.

SUBSTANCES PREOCCUPANTES

Un co-formulant contenu dans les produits de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE, le dodécanénitrile, a été identifié comme substance préoccupante pour l'environnement. Ce co-formulant préoccupant est reporté dans la composition du produit dans le RCP en annexe.

Trois co-formulants seraient susceptibles de présenter des indications de propriétés de perturbation endocrinienne (PE). Cependant les informations disponibles ne permettent pas de finaliser l'évaluation du caractère PE de ces co-formulants. Cette évaluation devra être menée dans le cadre du règlement REACH 1907/2006.

RISQUE POUR LA SANTE HUMAINE

Concernant les usages des produits de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE par des utilisateurs professionnels :

- Les risques sont acceptables pour tous les produits des meta-SPC 1, 2 et 3 de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE pour tous les usages revendiqués, et des produits des meta-SPC 5 et 8 pour l'application par pulvérisation et par essuyage en utilisant une serpillère avec manche uniquement, en considérant l'évaluation semi-quantitative et qualitative des risques liés à l'exposition à la substance active, dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.
- Au vu des propriétés corrosives des produits dilués des meta-SPC 5 et 8, l'évaluation du risque local lors de l'exposition des utilisateurs professionnels pendant l'application par essuyage avec un chiffon ou une serpillère sans manche ne permet pas de conclure sur la conformité de ces usages.

Concernant les usages des produits de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE par des utilisateurs non professionnels :

- Les risques sont acceptables pour les produits des meta-SPC 1 et 3 de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE pour les usages revendiqués, en considérant l'évaluation semi-quantitative et qualitative des risques liés à l'exposition à la substance active, dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.
- Au vu des propriétés corrosives des produits des meta-SPC 2, 5 et 8, l'évaluation du risque local lors de l'exposition des utilisateurs non-professionnels ne permet pas de conclure sur la conformité des usages revendiqués.

La teneur en chlorate dans les produits de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE en fin de stockage dépasse les spécifications, cependant une évaluation de risques ne peut être réalisée en l'absence de valeurs de références harmonisées.

Aucune évaluation de risques des sous-produits de désinfection formés ne peut être réalisée en l'absence d'information fournie et de guide disponible.

RISQUE VIA L'ALIMENTATION

Considérant l'utilisation du produit en tant que TP2 qui exclut le risque alimentaire, l'évaluation n'est pas pertinente.

Considérant les conditions d'emploi du produit en tant que TP4, une contamination de l'alimentation ne peut être exclue. Compte tenu des propriétés de la substance active, une évaluation du risque n'a pas été jugée pertinente pour l'hypochlorite de sodium. Cependant, en solution aqueuse, celui-ci est susceptible de former des chlorates considérés comme pertinents pour l'exposition du consommateur. Pour les usages dans le domaine industriel, les concentrations attendues en chlorates dans l'alimentation après utilisation de la famille de produit BIOCIDAL PRODUCT FAMILY n'ont pas pu être estimées. Une évaluation du risque n'est cependant pas nécessaire sous

Anses – n° BC-JQ047866-10
BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM
HYPOCHLORITE

réserve du respect des limites maximales de résidus (LMR) établis pour les chlorates dans la réglementation européenne⁷.

Considérant les conditions d'emploi des produits de la famille en TP4 pour une utilisation non industrielle ou domestique, une contamination directe de l'alimentation n'est pas attendue. Cependant une contamination des denrées alimentaires via le contact avec les surfaces traitées ne peut pas être exclue. Une évaluation de l'exposition et du risque via l'alimentation a été réalisée d'après un scénario maximaliste dans le cadre de ce dossier. Au regard des données disponibles, aucun risque n'est attendu considérant les conditions d'emploi des produits de la famille en TP 4.

RISQUE POUR L'ENVIRONNEMENT

L'évaluation du risque environnemental a été réalisée pour la substance active, ainsi que pour la substance, dodécaneitrile, considérée comme préoccupante, dans le méta-RCP 8 uniquement. Il est à noter qu'en l'absence de guide adapté et de données harmonisées, l'évaluation des risques liés aux sous-produits de désinfection ne peut être réalisée ; cette évaluation sera menée au renouvellement de l'autorisation du produit.

Concernant l'utilisation des produits hors méta-RCP8 pour le TP4, les niveaux d'exposition environnementale sont inférieurs aux valeurs de toxicité de référence pour tous les compartiments exposés et les concentrations estimées dans les eaux souterraines sont inférieures aux valeurs seuils définies par la Directive 98/83/EC, dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

Ainsi ces usages sont conformes dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

Concernant l'utilisation des produits du méta-RCP 8 en TP4 (désinfection de surfaces par pulvérisation et essuyage), les niveaux d'exposition environnementale sont inférieurs aux valeurs de toxicité de référence pour chaque compartiment exposé et les concentrations estimées dans les eaux souterraines sont inférieures aux valeurs seuils définies par la Directive 98/83/EC, dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe et uniquement si la mesure de gestion des risques suivante est appliquée :

« La désinfection des surfaces dures en contact avec la nourriture est restreinte aux zones domestiques uniquement ».

Ainsi cet usage est également conforme pour l'environnement considérant cette condition.

CONCLUSIONS

En résumé, la conformité ou l'absence de conformité aux principes uniformes définis dans le règlement (UE) n°528/2012 pour la famille de produits BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE est indiquée dans le tableau suivant, usage par usage et sous réserve, à l'exception des usages non conformes, des conditions d'emploi décrites dans le projet de résumé des caractéristiques du produit présenté en annexe.

Les conditions d'emploi évaluées relatives aux usages non proposés à l'autorisation figurent, le cas échéant, dans le rapport d'évaluation de la famille de produits.

Données requises en post-autorisation

Pour le Meta RPC 3, la taille des gouttelettes formées lors de l'utilisation du pulvérisateur doit être mesurée après stockage et les résultats doivent être fournis en post-autorisation dans un délai de 1 an.

Pour les Meta RCP 5 et 8, une analyse thermique (DSC) réalisée sur un produit de chaque Meta RCP devra être fournie en post-autorisation dans un délai de 1 an, afin de confirmer que les produits ne sont pas classés en tant que matières auto-réactives.

⁷ RÈGLEMENT (UE) 2020/749 DE LA COMMISSION du 4 juin 2020 modifiant l'annexe III du règlement (CE) no 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de chlorate présents dans ou sur certains produits

Anses – n° BC-JQ047866-10
BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM
HYPOCHLORITE

Résultats de l'évaluation pour les usages revendiqués pour une autorisation de mise à disposition sur le marché de la famille de produits BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE

Meta RCP	TP	Organismes cibles	Doses	Conditions d'emploi	Conclusions		
1				Application sur surfaces propres et non propres non poreuses par pulvérisation et essuyage Professionnels & non-professionnels Temps de contact: 5 minutes	Non conforme: Efficacité non démontrée sur surfaces non propres et au temps de contact revendiqué;		
2				Application sur surfaces propres et non propres non poreuses par pulvérisation et essuyage, Professionnels & non-professionnels Temps de contact: 5 minutes	Non conforme: Efficacité non démontrée sur surfaces non propres et au temps de contact revendiqué. Efficacité contre les champignons non démontrée en fin de stockage Risques pour les utilisateurs non professionnels		
3				2 & 4	Bactéries Levures Champignons	Application sur surfaces propres et non propres non poreuses par pulvérisation, Professionnels & non-professionnels Temps de contact: 5 minutes	Non conforme: Efficacité non démontrée sur surfaces non propres et au temps de contact revendiqué;
5				Application sur surfaces propres et non propres non poreuses par pulvérisation et essuyage, Professionnels & non-professionnels Temps de contact: 5 minutes	Non conforme: Efficacité non démontrée sur surfaces non propres et au temps de contact revendiqué. Efficacité contre les champignons non démontrée en fin de stockage Risques pour les utilisateurs non professionnels Risque lors de l'application par l'essuyage avec chiffon ou serpillère sans manche pour les utilisateurs professionnels		

**Anses – n° BC-JQ047866-10
 BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM
 HYPOCHLORITE**

Meta RCP	TP	Organismes cibles	Doses	Conditions d'emploi	Conclusions
8	2 & 4			<p>Application sur surfaces propres et non propres non poreuses par pulvérisation et essuyage,</p> <p>Professionnels & non-professionnels</p> <p>Temps de contact: 5 minutes</p>	<p>Non conforme: Efficacité non démontrée sur surfaces non propres et au temps de contact revendiqué.</p> <p>Risques pour les utilisateurs non professionnels: Risque lors de l'application par l'essuyage avec chiffon ou serpillère sans manche pour les utilisateurs professionnels.</p> <p>Risque pour l'environnement pour les usages TP4 hors désinfection des surfaces domestiques par des non-professionnels.</p>
1	2 & 4	Bactéries Levures Champignons	Dilution : 30 % v/v	<p>Désinfection par application sur surfaces propres non poreuses par pulvérisation et essuyage</p> <p>Professionnels & non-professionnels</p> <p>Temps de contact: - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons</p>	Conforme
2	2 & 4	Bactéries Levures	0,525% m/m chlore actif	<p>Application sur surfaces propres non poreuses par pulvérisation et essuyage</p> <p>Professionnels</p> <p>Temps de contact: - 15 minutes pour les bactéries et levures</p>	Conforme
3	2 & 4	Bactéries Levures Champignons	Prêt a l'emploi	<p>Application sur surfaces propres non poreuses par pulvérisation,</p> <p>Professionnels & non-professionnels</p> <p>Temps de contact: - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons</p>	Conforme
5	2 & 4	Bactéries Levures	Dilution : 15 % v/v	<p>Application sur surfaces propres non poreuses par pulvérisation et essuyage avec serpillère avec manche,</p> <p>Professionnels</p> <p>Temps de contact: - 15 minutes pour les bactéries et levures</p>	Conforme

Anses – n° BC-JQ047866-10
BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM
HYPOCHLORITE

Meta RCP	TP	Organismes cibles	Doses	Conditions d'emploi	Conclusions
8	2	Bactéries Levures Champignons	Dilution : 30 % v/v	Application sur surfaces propres non poreuses par pulvérisation, et par essuyage avec serpillière avec manche	Conforme
	Professionnels Temps de contact: - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons				
	4			Application sur surfaces (en zones domestiques uniquement) propres non poreuses par pulvérisation, et par essuyage avec serpillière avec manche	Conforme
				Professionnels Temps de contact: - 15 minutes pour les bactéries et levures	

Pour le directeur général, par délégation,
la directrice adjointe,
Direction de l'évaluation des produits réglementés

ANNEXE

Proposition de Résumé des caractéristiques de la famille de produits biocides issu des conclusions de l'évaluation

Partie I.- Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	

1.2. Type de produit(s)

Types de produit	TP2, 4

1.3. Détenteur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	Notilia
	Adresse	ZI de Grezan 30000 Nîmes France
Numéro de demande	BC-JQ047866-10	
Type de demande	Demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché	

1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

Nom du fabricant	Notilia
Adresse du fabricant	ZI de Grezan, 1284 chemin du Mas de Sorbier 30000 Nîmes France
Emplacement des sites de fabrication	ZI de Grezan, 1284 chemin du Mas de Sorbier 30000 Nîmes France

1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Chlore active libéré par l'hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	Inovyn
Adresse du fabricant	Runcorn site HQ, South Parade PO Box 9, Cheshire, WA7 4JE, Runcorn, Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Runcorn site HQ, South Parade PO Box 9, Cheshire, WA7 4JE, Runcorn, Royaume-Uni

2. Composition de la famille de produits et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	1,575 (1,5)	15,225 (14,5)
Dodécánénitrile	Dodecanenitrile	Tensioactif	2437-25-4	219-440-1	0	0,05

2.2. Type de formulation

SL : concentré soluble (Meta RCP 1, 2, 5, 8)
 AL : tout autre liquide (Meta RCP 3)

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 1

1. Information administrative sur le Meta RCP 1

1.1. Identification du Meta RCP 1

Identification	
----------------	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 1	
----------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2
	4

2. Composition du Meta RCP 1

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)	2,73 (2,6)

2.2. Types de formulations

SL : concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 1

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritant pour la peau catégorie 2 Irritant pour les yeux catégorie 2 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut-être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H290 : Peut-être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P332+P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P391 : Recueillir le produit répandu. P406 : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.
Note	EUH 206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). Le conseil de prudence P280 ne s'applique pas aux utilisateurs non-professionnels.

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des surfaces par pulvérisation

Type de produit	TP2, 4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces par pulvérisation : surface dure (ustensiles, équipement, mobilier) Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 30 % v/v Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 1L et 2L Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L Pour les professionnels uniquement: Cuves en PEHD de 1000L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces par essuyage avec une serpillière / un chiffon

Type de produit	TP2, 4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces (sols, ustensiles, équipements, meubles) par essuyage avec une serpillière/un chiffon et un seau Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Essuyage sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 30 % v/v Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 1L et 2L Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L Pour les professionnels uniquement: Cuves en PEHD de 1000L

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 1

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Mélanger 300 mL de produit pour 700 mL d'eau.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces, laisser un temps de contact approprié (15 ou 20 minutes selon l'activité recherchée).
- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Pour les usages TP 2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pour les usages TP 4, rincer les surfaces après traitement
- Pour l'étape de mélange et chargement, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Se laver les mains après utilisation.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de la portée des enfants et animaux de compagnie.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 9 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Pour les usages en milieu industriel en TP 4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY **BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE**.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 1

Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Eau de javel 2.6% Nectra				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)

Nom commercial	Eau de javel 2.6% Avix				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)

Nom commercial	Eau de javel 2.6% Onyx				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 2

1. Information administrative sur le Meta RCP 2

1.1. Identification du Meta RCP 2

Identification	
-----------------------	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 2	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2
	4

2. Composition du Meta RCP 2

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	10,08 (9,6)	15,225 (14,5)

2.2. Types de formulations

SL : concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 2

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosif pour la peau catégorie 1 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut-être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau H318 : Provoque des lésions oculaires graves H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	
Mentions de danger	H290 : Peut-être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Anses – n° BC-JQ047866-10
BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM
HYPOCHLORITE

	<p>P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).</p> <p>P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> <p>P391 : Recueillir le produit répandu.</p> <p>P405 : Garder sous clef.</p> <p>P406 : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion.</p> <p>P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p>
Note	<p>EUH071 : corrosif pour les voies respiratoires</p> <p>EUH031 : au contact d'un acide, libère un gaz toxique.</p> <p>EUH206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).</p>

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des surfaces par pulvérisation

Type de produit	TP2, 4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces par pulvérisation: surface dure (ustensiles, équipement, mobilier) Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 0.525% m/m chlore actif Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 250mL, 1L et 2L Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L Pour professionnels uniquement: Cuves en PEHD de 1000L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces par essuyage avec une serpillière / un chiffon

Type de produit	TP2, 4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces (sols, ustensiles, équipements, meubles) par essuyage avec une serpillière/un chiffon et un seau. Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Essuyage
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 0,525% m/m chlore actif Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 250mL, 1L et 2L Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L Pour les professionnels uniquement: Cuves en PEHD de 1000L

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces, laisser un temps de contact de 15 minutes.
- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Pour les usages TP 2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pour les usages TP 4, rincer les surfaces après traitement
- Pour l'étape de mélange et chargement, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de la portée des enfants et animaux de compagnie.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 3 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Pour les usages en milieu industriel en TP 4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM HYPOCHLORITE.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 2

Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Concentré de javel 9.6%				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	10,08 (9,6)

Nom commercial	Extrait de javel 12.5%				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	13,125 (12,5)

Nom commercial	Extrait de javel 13-16%				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	15,225 (14,5)

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 3

1. Information administrative sur le Meta RCP 3

1.1. Identification du Meta RCP 3

Identification	
----------------	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 3	
----------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2
	4

2. Composition du Meta RCP 3

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	1,575 (1,5)	1,575 (1,5)

2.2. Types de formulations

AL : tout autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 3

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritant pour la peau catégorie 2 Irritant pour les yeux catégorie 2 Toxicité aquatique chronique catégorie 3
Mentions de danger	H290 : Peut-être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	
Mentions de danger	H290 : Peut-être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Anses – n° BC-JQ047866-10
BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM
HYPOCHLORITE

Conseils de prudence	<p>P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.</p> <p>P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation.</p> <p>P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.</p> <p>P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).</p> <p>P332+P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation</p> <p>P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> <p>P406 : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion.</p> <p>P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p>
Note	<p>EUH 206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).</p> <p>Le conseil de prudence P280 ne s'applique pas aux utilisateurs non-professionnels.</p>

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 3

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des surfaces par pulvérisation

Type de produit	TP2, 4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces par pulvérisation: surface dure (ustensiles, équipement, mobilier) Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêt à l'emploi Pulvériser directement sur la surface Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD de 800 mL avec pulvérisateur

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 3

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces, laisser un temps de contact approprié.
- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Pour les usages TP 2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pour les usages TP 4, rincer les surfaces après traitement
- Pendant l'application par pulvérisation et le rinçage, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Le produit doit être pulvériser vers le bas.
- Se laver les mains après utilisation.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de la portée des enfants et animaux de compagnie.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 9 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Pour les usages professionnels TP 4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 3

Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Spray javel 1.5%				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	1,575 (1,5)

Nom commercial	Javel blanchiment anti-verdissures				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	1,575 (1,5)

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 5

1. Information administrative sur le Meta RCP 5

1.1. Identification du Meta RCP 5

Identification	
----------------	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 5	
----------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2
	4

2. Composition du Meta RCP 5

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	5,145 (4,9)	5,145 (4,9)

2.2. Types de formulations

SL : concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 5

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosif pour la peau catégorie 1 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut-être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau H318 : Provoque des lésions oculaires graves H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	
Mentions de danger	H290 : Peut-être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P260 : Ne pas respirer les

Anses – n° BC-JQ047866-10
BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM
HYPOCHLORITE

	<p>poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P391 : Recueillir le produit répandu. P405 : Garder sous clef. P406 : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p>
Note	<p>EUH071 : corrosif pour les voies respiratoires EUH031 : au contact d'un acide, libère un gaz toxique. EUH206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).</p>

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 5

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des surfaces par pulvérisation

Type de produit	TP2, 4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces par pulvérisation: surface dure (ustensiles, équipement, mobilier) Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 15 % v/v Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures Température : 20°C

Anses – n° BC-JQ047866-10
BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM
HYPOCHLORITE

Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application par pulvérisation, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle, des lunettes chimiques et un masque de protection respiratoire.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces par essuyage avec une serpillière / un chiffon

Type de produit	TP2, 4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces (sols, ustensiles, équipements, meubles) par essuyage avec une serpillière/un chiffon et un seau Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Essuyage sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 15 % v/v Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application par essuyage, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Ne pas plonger les mains dans le seau.
- Appliquer le produit à l'aide d'une serpillère avec manche.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 5

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces, laisser un temps de contact approprié (15 minutes).
- Mélanger 150 mL de produit pour 850 mL d'eau.
- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Pour les usages TP 2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pour les usages TP 4, rincer les surfaces après traitement
- Pour l'étape de mélange et chargement et le rinçage, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne

Anses – n° BC-JQ047866-10
BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM
HYPOCHLORITE

exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de la portée des enfants et animaux de compagnie.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 8 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Pour les usages professionnels TP 4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY.
- Les produits sont des formulations moussantes.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 5

Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Al'k Chlore Essentiel				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	5,145 (4,9)

Nom commercial	Perfo Alka mousse				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	5,145 (4,9)

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 8

1. Information administrative sur le Meta RCP 8

1.1. Identification du Meta RCP 8

Identification	
----------------	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	
--------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2
	4

2. Composition du Meta RCP 8

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 8

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)	2,73 (2,6)
Dodecanénitrile	Dodecanenitrile	Tensioactif	2437-25-4	219-440-1	0	0,05

2.2. Types de formulations

SL : concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 8

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosif pour la peau catégorie 1 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut-être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau H318 : Provoque des lésions oculaires graves H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Anses – n° BC-JQ047866-10
BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM
HYPOCHLORITE

Conseils de prudence	<p>P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.</p> <p>P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.</p> <p>P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation.</p> <p>P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.</p> <p>P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.</p> <p>P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P321 : Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).</p> <p>P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p> <p>P391 : Recueillir le produit répandu.</p> <p>P405 : Garder sous clef.</p> <p>P406 : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistante à la corrosion.</p> <p>P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.</p>
Note	<p>EUH071 : corrosif pour les voies respiratoires</p> <p>EUH 206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).</p>

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 8

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des surfaces par pulvérisation

Type de produit	TP2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces par pulvérisation: surface dure (ustensiles, équipement, mobilier) Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 30 % v/v Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons Température : 20°C

Anses – n° BC-JQ047866-10
BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM
HYPOCHLORITE

Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 1L et 2L Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L Cuves en PEHD de 1000L

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application par pulvérisation, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle, des lunettes chimiques et un masque de protection respiratoire.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces par essuyage avec une serpillière / un chiffon

Type de produit	TP2, 4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces (sols) en essuyant avec une serpillière / un chiffon et un seau Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Essuyage sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 30 % v/v Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 1L et 2L Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L Cuves en PEHD de 1000L

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application par essuyage, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Ne pas plonger les mains dans le seau.
- Appliquer le produit à l'aide d'une serpillère avec manche.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection des surfaces domestiques par pulvérisation

Type de produit	TP4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces par pulvérisation: surface dure (ustensiles, équipement, mobilier), (en zones domestiques uniquement) Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 30 % v/v Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 1L et 2L Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L Cuves en PEHD de 1000L

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application par pulvérisation, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle, des lunettes chimiques et un masque de protection respiratoire.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 4 – Désinfection des surfaces domestiques par essuyage avec une serpillière / un chiffon

Type de produit	TP4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces (sols) en essuyant avec une serpillière / un chiffon et un seau (en zones domestiques uniquement) Sans action mécanique
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Essuyage sur des surfaces dures non poreuses avec nettoyage préalable
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Dose d'application : 30 % v/v Temps de contact : - 15 minutes pour les bactéries et levures - 20 minutes pour les champignons Température : 20°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles PEHD de 1L et 2L Bidons en PEHD de 5L, 10L et 20L Cuves en PEHD de 1000L

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application par essuyage, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Ne pas plonger les mains dans le seau.
- Appliquer le produit à l'aide d'une serpillière avec manche.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 8

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces, laisser un temps de contact approprié (15 ou 20 minutes).
- Mélanger 300 ml de produit pour 700 ml d'eau.
- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.

5.2. Mesures de gestion de risque

- La désinfection des surfaces dures en contact avec la nourriture est restreinte aux zones domestiques uniquement
- Pour les usages TP 2, éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pour les usages TP 4, rincer les surfaces après traitement
- Pour l'étape de mélange et chargement et le rinçage, l'utilisateur professionnel doit porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.
- Pendant l'application et le rinçage, l'utilisateur professionnel doit porter des lunettes chimiques.
- Se laver les mains après utilisation.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de la portée des enfants et animaux de compagnie.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 9 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Pour les usages professionnels TP 4, le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille BIOCIDAL PRODUCT FAMILY.
- Les produits sont des formulations moussantes.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 8

Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Eau de javel 2.6% détergente citron				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)
Dodécánénitrile	Dodecanenitrile	Tensioactif	2437-25-4	219-440-1	0,05

Nom commercial	Eau de javel 2.6% détergente eucalyptus				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)

Anses – n° BC-JQ047866-10
BIOCIDAL PRODUCT FAMILY BASED ON SODIUM
HYPOCHLORITE

Nom commercial	Eau de javel 2.6% fraicheur citron				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)
Dodécanénitrile	Dodecanenitrile	Tensioactif	2437-25-4	219-440-1	0,05

Nom commercial	Eau de javel 2.6% fraicheur eucalyptus				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)

Nom commercial	Eau de javel 2.6% détergente				
Numéro d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Hypochlorite de sodium pure (chlore actif libre)	Hypochlorite de sodium	Substance active	7681-52-9	231-668-3	2,73 (2,6)